

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : carole-anne dallaire

<https://www.cadre21.org/membres/8460f9b2d3fa3a0c31981fc2>

Date d'obtention : 2024-04-10 18:04:20

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse me semble être un moyen simple et efficace d'orienter les interventions des intervenants de mon milieu. La trousse permet d'uniformiser les façons de faire en matière de sextos. Grâce à la trousse, chaque acteur du milieu scolaire connaît le protocole à suivre en situation de sextage et peut jouer son rôle efficacement. La plainte d'un jeune passe d'abord par la direction de l'école qui va ensuite interpellé un intervenant formé du milieu afin que ce dernier suive les étapes de la trousse et intervienne adéquatement auprès des différents acteurs de la situation. Je retiens spécialement l'importance de ne pas regarder les images à caractère pornographique et de donner à la victime le support dont elle a besoin suite à sa dénonciation. Le délais d'intervention rapide que procure la trousse est un avantage de taille et permet une prise en charge rapide et sécurisante pour la victime. La trousse permet aussi d'intervenir sans entraver le travail des policiers.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Il est évident que je vais me servir des connaissances acquises à travers la formation pour agir efficacement dans mon cadre d'intervenante scolaire. Je vais orienter ma pratique afin que les jeunes qui viennent dénoncer des situations en matière de sextos se sentent à l'aise, écoutés et supportés. Ne pas poser trop de questions, ne pas regarder le contenu de leur téléphone est important. La formation met aussi en lumière l'importance de définir le rôle de chaque acteur du milieu scolaire afin que chacun puisse le jouer efficacement et uniformément en se basant tous sur la même méthode d'intervention.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Tel que mentionné plus haut, je vais porter une attention particulière à ne pas regarder les images ou vidéos que les jeunes ont en leur possession. Il faut aussi faire attention à ne pas mettre des mots dans la bouche des victimes et à ne pas questionner. La trousse permet justement d'éviter ce genre de piège.